



Tahiti, mardi 30 novembre 2021

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Haut-Commissaire,

Nous vous remercions d'avoir répondu favorablement à notre demande. Nous souhaitons échanger avec vous sur les enjeux du SNA du SEAC/PF mais également sur le climat de travail au sein de ce service.

Vous avez sans doute été mis au courant des différentes communications syndicales que nous avons diffusées depuis plusieurs mois, relatives au mandat de réorganisation du service mais également sur le climat extrêmement tendu en son sein. Nous sommes là aujourd'hui pour vous en présenter les enjeux et expliquer par là même la teneur de nos publications.

Notre volonté est d'assurer un service public de qualité qui répond aux prérogatives en matière de sécurité au sein de l'espace aérien délégué à la France par l'OACI et géré au quotidien par les contrôleurs de Tahiti-Faa'a que nous représentons.

Au niveau local, nous défendons que ce service ne soit pas un frein au développement économique et touristique du Pays. Son importance vitale a par ailleurs été mise en lumière lors de la pandémie dans le cadre des vols d'assistance aux populations des îles.

Au niveau international, nous défendons la position de la France dans le Pacifique dans le contexte géopolitique qu'a récemment rappelé M. le Président de la République. Les puissances présentes dans le Pacifique comme la NZ, les Etats-Unis lorgnent depuis longtemps sur notre espace, et si le service de contrôle rendu par la France n'est pas satisfaisant pour les usagers, l'espace aérien supérieur pourra être revendiqué de manière très forte et sur la base de moyens éprouvés par les centres adjacents.

En 2008 Tahiti a été doté d'un radar ainsi que d'un nouveau système de contrôle aérien et d'un simulateur qui ont coûté pas moins de 20 millions d'€. Et ceci parce que les décideurs de l'époque avaient déjà conscience des enjeux stratégiques de cette zone pacifique. Il fallait à tout prix que la France garde la souveraineté de son espace.

Avant la crise COVID, il était même question d'étendre cet espace avec la reprise d'une partie de l'espace aérien aujourd'hui dépourvu de services de la circulation aérienne et pour lequel la France s'est positionnée officiellement et sur la base de toutes les compétences des personnels.

Aujourd'hui, on constate qu'en moins d'un an le discours s'est complètement inversé. Au mois de mars un mandat a surgi de nulle part pour lequel nous avons eu la confirmation qu'il est parti d'ici allant jusqu'à mettre en péril la structure même du centre.

Les enjeux sont considérables.

Cela impacterait la qualité du service rendu aux usagers et exposerait de manière très claire les personnels : à travers du travail de nuit seul, la fermeture d'un secteur de contrôle, ou encore la réduction des heures d'ouverture de la position assistant SAR. Nous ne sommes pas opposés à une réorganisation du travail des contrôleurs dès lors qu'elle se fait avec la prise en compte des intérêts locaux mais aussi internationaux.

Nous avons cependant des doutes sur plusieurs éléments. Nous doutons que l'historique du centre soit pris en compte tant les échanges avec nous ont pu être surprenants. Les assertions qui ont pu être avancées par notre encadrement et que nous avons dénoncées dans nos différents tracts, ont fini par briser le lien de confiance que l'on pouvait avoir avec eux. A force de communiquer sur les enjeux et les conséquences de leurs déclarations provocatrices, nous avons réussi à obtenir un document de travail qui reprend en grande partie nos arguments. Toutefois le mal a été fait. L'ambiance dans le centre est délétère accentuée par un dépôt de plainte suite à une blague potache.

Nous exerçons des missions pour lesquelles la sérénité doit être de mise. Les convocations téléphoniques de la BGTA, la présence de gendarmes à la tour en train de remettre des convocations sont venues ébranler encore plus la sérénité et la confiance des personnels déjà bien mises à mal.

Tout cela conduit à un immobilisme destructeur. Plus rien ne se passe au SNA à part de la gestion courante. Les projets sont au point mort. Les tensions demeurent très fortes entre la salle de contrôle et une partie de l'encadrement mais également au sein de l'encadrement lui-même.

Nous souhaitons nous inscrire dans une démarche de confiance et de transparence avec vous, en tant que représentant de l'Etat et si notre action de ce jour est rare, elle s'avère nécessaire car les décisions d'aujourd'hui engagent l'avenir.